

Déclaration liminaire au CTS de la DGAL du 3 mars 2021

Monsieur le président du CTS de la DGAL,

Aujourd'hui, vous allez demander l'avis des OS en ce qui concerne la modification de l'organigramme de la DGAL par le vote sur l'arrêté et la décision d'organisation.

En 2020, le projet stratégique a fait l'objet d'une large consultation, associant les services déconcentrés et les agents volontaires, et ce conduisant à un macro-organigramme. En comparaison, force est de constater que la finalisation de l'organigramme détaillé incluant la répartition des agents a été très rapide. Les phases de consultation plus informelles et beaucoup plus modestes ont été souvent limitées aux personnes impactées. **FO Agriculture** concède que le contexte actuel ne facilite pas les échanges directs et nécessaires permettant de mieux associer le collectif. Ce contexte doit donc demander d'adapter, si nécessaire, la mise en œuvre de cette réorganisation à cette réalité qui s'impose à nous.

Vous avez souhaité une réorganisation en adéquation avec les orientations actuelles et à venir, plus stratégique, plus lisible et, dans ce cadre, en donnant une large place à l'agro-écologie avec la création de plusieurs postes. Si cela semble aller dans le bon sens, **FO Agriculture** vous a alerté plusieurs fois sur l'intérêt d'avoir une meilleure finesse de revue des missions. Le constat est pourtant connu : plusieurs bureaux, plusieurs agents plus que d'autres doivent depuis des années faire face à une charge de travail surdimensionnée. Pourtant les missions qu'ils ne parviennent pas à réaliser, cela malgré tout l'investissement dont ils font preuve au quotidien, sont des missions régaliennes, dont beaucoup correspondent à des exigences européennes qui constituent le cœur de métier de la DGAL. D'autres éprouvent des difficultés à répondre à l'ensemble des commandes sectorielles ou transversales. Voici un exemple de verbatim parmi d'autres : « Nous avons des missions précises à assurer et pas assez d'ETP pour cela. Nous ne voyons pas comment la nouvelle organisation va permettre concrètement de nous décharger. »

Dans les faits et dans la mesure où vous avez indiqué aux OS que cette réorganisation se fait à ETP constants, le transfert des ETP d'une sous-direction à une autre a plutôt relevé d'une bataille correspondant à des priorités à défendre que d'une mise à plat de l'identification des besoins objectivés.

En résumé, pour **FO Agriculture**, la nouvelle organisation ne propose pas, à ce jour, une meilleure adéquation entre les missions existantes et les ETP, sauf ici ou là. Lors des échanges qui ont précédé ce présent CTS, vous avez assuré aux OS que tout va être mis en œuvre pour fluidifier le fonctionnement, mieux mutualiser les sujets et gagner en efficacité. Donc dans la mesure où le simple transfert de certains agents de bureaux vers d'autres ne permettra pas ce gain d'efficacité attendu, pour **FO Agriculture**, la partie la plus importante est celle à venir dans les prochains mois et prochaines années, et non la pure décision de réorganisation d'aujourd'hui. Il en va de la motivation, de l'équilibre psychologique des agents et in fine de l'attractivité des nombreux postes de chargés d'études, déjà amoindrie par un classement rarement favorable dans les groupes RIFSEEP au sein des différents corps.

Concernant les agents impactés par la réorganisation, **FO Agriculture** vous remercie d'avoir favorisé les négociations en limitant au maximum l'obligation d'avoir à repostuler sur les mobilités à venir tout en garantissant le maintien des primes dont ils bénéficiaient. **FO Agriculture** continue cependant à déplorer l'absence de guide produit par l'administration et permettant aux agents de trouver des réponses à leurs nombreuses questions concrètes. Cette absence a conduit **FO Agriculture** à réaliser, conjointement avec les autres OS du CTS, une foire aux questions que nous mettons à jour en fonction des informations dont vous nous faites part.

FO Agriculture restera vigilante à ce que chacun retrouve sa place au sein de cette nouvelle organisation et qu'il puisse être accompagné à ce changement.

Nous vous remercions de votre écoute.

